



Lire, comprendre et appliquer les consignes ci-dessous est celles données par les techniciens de l'agence. Des précautions de conduite sont à prendre et les règles du code de la route sont à respecter et ne sont pas rappelées dans ce document.

- La règle la plus importante à prendre en compte est celle de la conservation de la maîtrise du véhicule en toute circonstance (Ne pas faire de manœuvres brusques).
- Adapter la conduite au fait de tracter une remorque : le comportement est modifié.
- Ne pas rouler au-dessus du PTC et respecter la vitesse autorisée (cf. PV des mines).
- Lors du remorquage, brancher tous les coupleurs hydrauliques, la valve de freinage ou coupleurs pneumatiques, et attacher la drisse positionner sur le levier de stationnement/secours sur un point fixe du tracteur (pas nécessaire dans le cas d'un parcage pneumatique)
- Vérifier le bon verrouillage de l'attelage sur le tracteur.
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs d'éclairage (signalisation),
- Arrimer solidement les charges sur la remorque et répartir le centre de gravité du chargement sur le groupe d'essieu et le timon d'attelage (dans la limite de la masse autorisée sur l'attelage)
- Sur tous les points ci-dessus, remplacer les pièces défectueuses le cas échéant.
- Avoir pris connaissance de la fiche sécurité, d'entretien/maintenance et notices d'utilisations des éléments présents sur la remorque

Rappel de sécurité

Le matériel doit être exclusivement utilisé par des personnes responsables, préalablement instruites sur l'emploi de l'engin et autorisées à s'en servir.